



◆ Rencontre avec le préfet

Le 27 avril dernier, la fédération, représentée par ses coprésidents, Jean-Pierre Galtier et El-Abbès Sebbar et de son délégué, Gérard Lebrun, a été reçu par le préfet, en présence des représentants de la CAF et de la DDCS. Concernant les emplois aidés, il ressort qu'il n'y a actuellement pas de possibilité de signer des conventions pluriannuelles dans le cadre de la Politique de la Ville, mais que l'Etat répondrait toujours aux sollicitations, y compris par le biais des sous-préfets. Conformément au souhait que notre réseau avait exprimé, il a été décidé la mise en place d'un **Comité départemental stratégique**, dont les travaux s'articuleront avec le schéma Animation de la Vie Sociale de la CAF. Cette rencontre a donc apporté satisfaction. Un résumé plus détaillé va être envoyé aux centres.

◆ Parents solos

La formation « Susciter et accompagner l'organisation collective des parents solos » initialement prévue les 22 et 23 mars, a été repoussée aux **28 et 29 juin**, toujours à Poitiers. Elle est destinée aux professionnels et aux bénévoles de la parentalité, exerçant dans les centres sociaux, associations familiales, associations de quartier et services publics, qui sont en contact direct avec les parents solos. Vous trouverez le programme et le bulletin d'inscription [ici](#).

◆ Fonda

La Fonda propose désormais, sur son site Internet, l'accès à des ressources classées par thématiques... Bien pratique et très alimenté, nous vous invitons à aller y jeter un œil : <https://fonda.asso.fr/>

◆ Appels à projets

• Sillon Solidaire

Le Fonds de dotation [Sillon Solidaire](#) soutient des projets de lutte contre l'exclusion, notamment liée à l'illettrisme, pour les personnes en grandes difficultés, dans les territoires traversés par la LGV. Il est doté d'un budget annuel de 150 000 euros pour 2018. Vous trouverez l'appel à projets et la demande de soutien en PJ. Les associations sociales et solidaires situées dans les six départements de la ligne à grande vitesse Tours – Bordeaux sont invitées à déposer leurs dossiers de candidature avant le 30 juin 2018.

• « Grandir en cultures »

La Fondation de France souhaite soutenir des projets culturels (artistiques ou scientifiques) qui donnent aux enfants et aux jeunes les moyens de devenir des citoyens, acteurs et responsables, pour bâtir une société plus harmonieuse. Vous trouverez [ici le lien](#) vous permettant de télécharger la plaquette informative de l'appel à projets. Attention, les candidatures se font en ligne uniquement, jusqu'au 25 juillet. Modalités de candidature de l'appel à projets sur le site de la [Fondation de France](#).

◆ Universités d'été

Le Ministère de l'Education nationale souhaite accompagner les associations dans la transition numérique, qui leur permet aujourd'hui de gagner du temps, d'améliorer leur communication ou encore de développer des activités. Pour cela, il a conclu un partenariat avec HelloAsso, pour qu'elles puissent bénéficier d'un programme de formation au numérique gratuit. Les **25 et 26 juin** se tiendra à Bordeaux la 2^e édition des Universités d'été HelloAsso pour s'approprier les enjeux du numérique, découvrir les outils existants, se former et échanger sur cet accompagnement.

En raison des jours fériés, il n'y aura pas d'Infos-réseau la semaine prochaine.

Fédéralement vôtre